

BASTIDE DE GIRONDE

**Sainte-Foy  
la-Grande**

*An fil de la Dordogne, Porte du Périgord*

**DEMANDE D'AUTORISATION  
D'OCCUPATION DU DOMAINE  
PUBLIC PAR UNE TERRASSE DE  
PLEIN AIR**

**1ère DEMANDE**

**RENOUVELLEMENT**

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT**

NOM de l'établissement .....

Adresse précise. ....  
.....

N°Téléphone .....

**PROPRIETAIRE DU FONDS DE COMMERCE**

NOM et Prénom .....

ou

NOM de la SOCIETE .....

Adresse du domicile .....

N°Téléphone .....

**GERANT OU EXPLOITANT**

NOM et Prénom .....

Adresse personnelle .....

N°Téléphone .....

**PROPRIETAIRE DES MURS**

NOM et Prénom /société .....

Adresse du domicile .....

**PERSONNE CHARGEE D'ACQUITTER LA REDEVANCE**

Qualité .....

NOM – Prénom .....

# DEMANDE DE TERRASSE DE PLEIN AIR

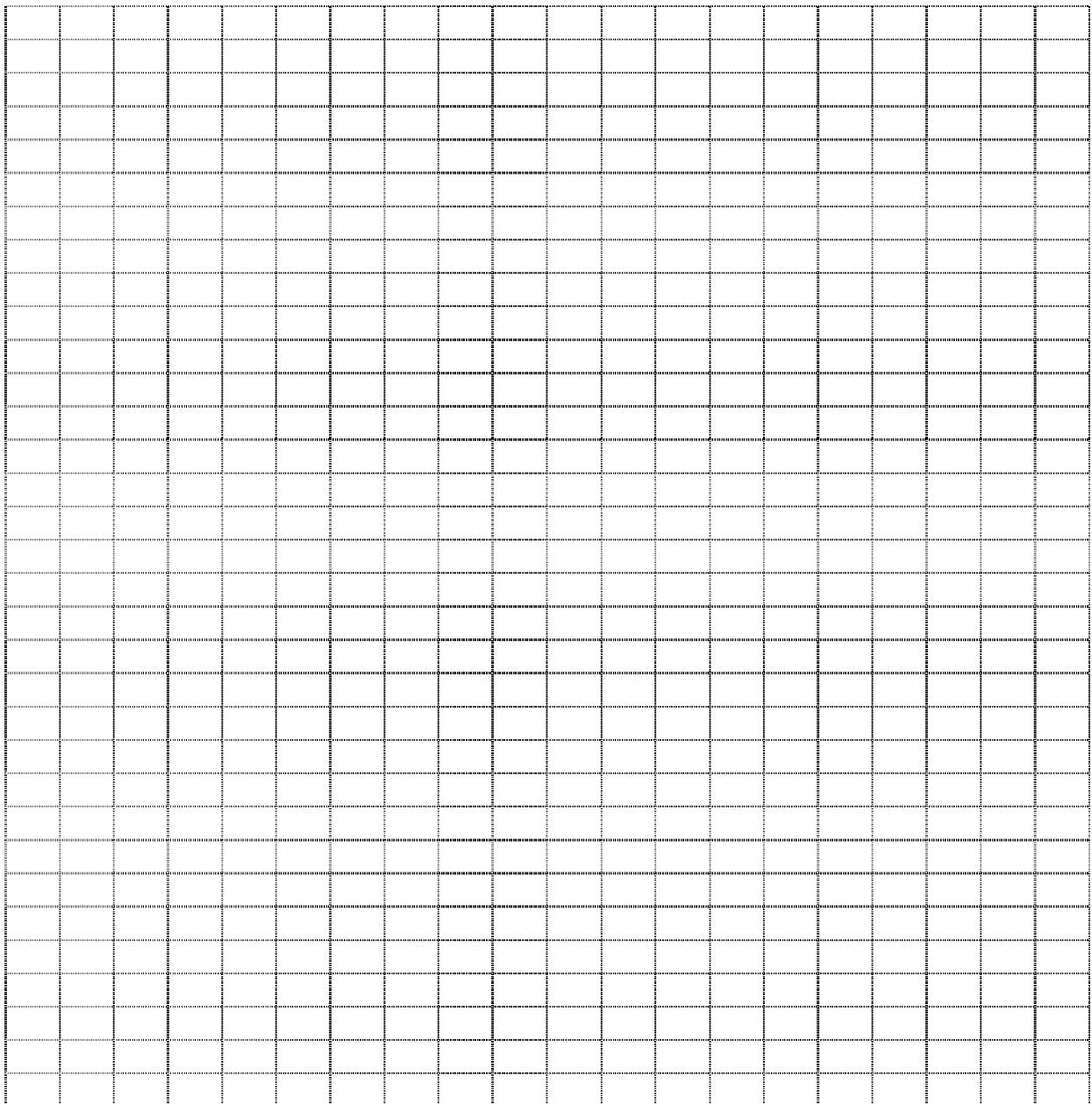
*Je soussigné, Monsieur ..... agissant en qualité de Propriétaire ou de membre désigné par la société propriétaire du fonds de commerce, sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public une terrasse de plein air de :*

..... m<sup>2</sup>.

Surface Intérieure de l'établissement ..... m<sup>2</sup>

Longueur de la façade de l'établissement ..... m.

Plan détaillé ci-dessous comportant le nom des rues, leurs commerces voisins, la largeur du ou des trottoirs, etc..., de l'emplacement que vous désirez occuper qui est à dessiner de couleur différente.



## II – Mobilier de terrasse à installer sur la terrasse

NOMBRE DE TABLES .....

NOMBRE DE CHAISES .....

PLATELAGE (plancher) Hauteur .....

Matériaux employés .....

Moquette couleur .....

## III – Activités accessoires sollicitées

Précisez ci-dessous les autres matériels que vous souhaitez installer – (ex : chevalet, panneaux publicitaires, jardinières etc...) ainsi que leurs dimensions (ceux-ci doivent figurer sur le plan détaillé).

## IV – Pièces et renseignements à fournir

- une photocopie de l'inscription au registre de Commerce (de moins de 3 mois de date),
- une copie de la licence d'autorisation d'un débit de boisson et ou de la licence restauration,
- une copie de l'assurance de l'établissement,
- une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitation.

## V – AVERTISSEMENT

- Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite ;
- Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce;
- Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé ;
- Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent
- Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement ;
- La superficie de la terrasse pourra être proportionnelle à celle de l'établissement ;
- Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit

*Fait à ....., le.....*

**Le propriétaire du fonds de commerce**

**NOM .....**

**Prénom .....**

**Signature**